



PROVINCE DE QUÉBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, tenue le vingt-neuvième jour d'avril deux mille seize, à 19 h 00, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

Sont présents :

- M. Allen Cormier, préfet
- M. Judes Landry, maire de Cap-Chat
- M^{me} Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts
- M. Yves Sohier, maire de La Martre
- M. Dario Jean, maire de Marsoui
- M. Réjean Normand, maire de Rivière-à-Claude
- M^{me} Lynda Laflamme, maire de Mont-Saint-Pierre
- M. Serge Chrétien, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis

Est absent :

- M. Joël Côté, maire de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Est également présent :

- M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier

L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le *Code municipal du Québec*, aux membres du conseil.

VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 00 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 9373-04-2016

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le préfet procède à la lecture de l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. DARIO JEAN ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION NUMÉRO 9374-04-2016

Lots intramunicipaux, lancement des appels d'offres

VU les articles 935 à 938 du *Code municipal du Québec*;

VU la résolution numéro 9369-04-2016 intitulée *Lots intramunicipaux, entente de délégation de gestion 2016-2018* ;

VU la *Politique de gestion contractuelle de la MRC de La Haute-Gaspésie*;

CONSIDÉRANT l'avis légal du 21 avril 2016 relatif à l'attribution de contrat;

CONSIDÉRANT l'entente de délégation de gestion n° 1068, du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018, intervenue entre la MRC de La Haute-Gaspésie et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

CONSIDÉRANT la fin de l'entente de gestion 2015-2016 intervenue entre la MRC de La Haute-Gaspésie et le Groupement forestier coopératif Shick Shock.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE :

1. lance un appel d'offres, sur invitation, pour la réalisation des travaux d'ingénierie forestière, tels que, et sans le limiter à ceux-ci, les plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) et les plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) et le contrat sera octroyé pour deux ans;
2. lance un appel d'offres, sur invitation, pour la réalisation des travaux sylvicoles et le contrat sera octroyé pour un an;
3. analyse les avenues régionales possibles relatives à la vente et la coupe des volumes de bois disponibles des lots intramunicipaux de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 19 h 10 à 19 h 20.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. YVES SOHIER, il est résolu de lever la séance à 19 h 20.

Allen Cormier, préfet

Sébastien Lévesque
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Allen Cormier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du « Code municipal du Québec ».